



SECTION SYNDICALE CGT PRINCE DE GALLES

C'est maintenant !

A plusieurs reprises, nous avons alerté la direction à propos d'une dégradation des relations sociales dans l'entreprise. Nous déplorons cette absence de dialogue et le manque de volonté évident de prendre en compte la moindre revendication

Les salaires au Prince de Galles ne sont pas à la hauteur des exigences d'un hôtel aussi prestigieux.

A la demande d'une grande majorité du personnel du Prince de Galles, nous appelons à une mobilisation et à cesser le travail vendredi 6 avril à partir de 8 heures. Si la direction continue à nous mépriser nous n'excluons pas de répéter nos actions.

Nous en avons assez de ce mépris et de cette gestion du salariat par le stress et les intimidations

Personne ne croira que les instances représentatives du personnel ainsi que la section syndicale CGT Prince de Galles portent la responsabilité de l'échec du dialogue social. La direction doit maintenant négocier.

Voici les revendications du personnel :

- Majoration du taux horaire à hauteur de 1€ pour tout le personnel.
- Prise en charge de la totalité de la mutuelle par l'employeur.
- Majoration à 100% des dimanches.
- Prise en charge par l'employeur à hauteur de 100 € par personne pour nos chaussures noires et brillantes que nous devons porter, entretenir et acheter, conformément au règlement intérieur.
- Négociation à propos de la répartition de la charge de travail dans l'ensemble des services et principalement le service d'étages.
- Prise en charge 100% de l'indemnité transport.

La qualité de service que nous devons fournir à notre clientèle doit être proportionnelle au respect et à la reconnaissance de l'ensemble du personnel.

Paris, le 5 avril 2018